

Éducation, formation: programme Socrates, situation socio-économique des étudiants ERASMUS. Rapport 1997-1998

2000/2089(COS) - 13/07/2000

La commission a adopté le rapport de M. Christopher HEATON-HARRIS (PPE-DE, UK) sur le rapport de la Commission sur la situation socio-économique des étudiants Erasmus. Tout en se félicitant de l'enquête socio-économique réalisée par la Commission, la commission regrette que ce rapport soit publié si tardivement après l'adoption formelle du programme Socrates II et demande qu'à l'avenir, des enquêtes analogues soient effectuées à intervalles plus rapprochés afin qu'il puisse être tenu compte de leurs conclusions. La commission demande en particulier une enquête portant sur le taux de participation peu élevé, rappelant que le taux global n'a, pendant la période sous revue, atteint qu'à peine 50%. Elle attire l'attention sur les problèmes financiers préoccupants rencontrés par plus de 57% des étudiants Erasmus et invite la Commission à envisager, dans le cadre du budget total déjà disponible pour ce programme, d'autres formes de soutien indirect (réductions tarifaires sur les voyages, aides au logement, etc.) qui viendraient s'ajouter à la bourse Erasmus actuelle. Elle note qu'en dépit de tous les efforts déployés en vue d'assurer une égalité des chances à l'ensemble des catégories sociales, les groupes les plus aisés continuent d'être privilégiés pour ce qui concerne l'accès à l'enseignement supérieur et souligne que le programme profite essentiellement à des étudiants dont les parents ont un niveau de formation élevé. La commission relève également que cette enquête met en lumière d'importantes disparités concernant les taux de participation respectifs des pays d'origine et des pays d'accueil et entre les divers milieux culturels. Elle propose des mesures telles qu'un renforcement, à l'échelon européen et national, du réseau de conseillers en ligne ("helplines") chargés de venir en aide aux étudiants en difficulté et que la création d'une page Web de consultation pour les étudiants Erasmus. En conclusion, elle engage la Commission à contribuer, avec la présentation de ses propositions détaillées en automne 2000, à rendre le programme Erasmus davantage accessible à toutes les catégories sociales, à prévoir une surveillance et une évaluation périodiques et à rechercher de nouvelles modalités de financement.